

Intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans les pratiques en Ressources Humaines

RS7423 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	33054, 31008, 31028, 32066
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2027

Certificateur(s)

CLASSE DIGITALE · SIRET : 81929100600032

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
26 ACADEMY	83069794200027	Former et organiser l'évaluation
AXIO FORMATION	89250203000026	Former et organiser l'évaluation
BEFORMA	85222156300038	Former et organiser l'évaluation
IF	93432635600029	Former et organiser l'évaluation
LEARNS	94988663400011	Former et organiser l'évaluation
ORSYS	48276116000019	Former et organiser l'évaluation
UNEXT	98978704900026	Former et organiser l'évaluation
VISIPLUS	44321186700116	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Face aux évolutions technologiques et à la multiplicité des actions à devoir mettre en place, appliquer, suivre et contrôler, ces professionnels des Ressources Humaines sont amenés à revoir leur processus mis en place afin de les optimiser et permettre d'assurer le niveau de performance attendu. Afin d'y parvenir, l'organisation identifie dans les solutions en Intelligence Artificielle les réponses. La certification a pour but de valider les compétences acquises pour mener la transformation des pratiques RH avec l'Intelligence Artificielle.

La certification s'adresse aux responsables chargés des Ressources Humaines dans les organisations de taille moyenne et les consultants RH ayant en charge la mise en oeuvre des processus RH dans les PME.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Délimiter le périmètre d'utilisation des solutions en Intelligence Artificielle (IA) dans les processus RH (Ressources Humaines) de l'organisation, en prenant en compte les risques possibles en termes de responsabilité (juridique, éthique, protection des données...), les effets contreproductifs par rapport à la qualité de la relation avec les collaborateurs mais aussi les enjeux et opportunités, afin de se fixer des objectifs réalistes et réalisables puis

d'engager le processus de transformation dans des conditions optimales.

Sélectionner les processus en Ressources Humaines automatisables et les solutions IA adaptées, en identifiant les tâches RH répétitives, chronophages et susceptibles d'erreurs humaines et leurs modes de fonctionnement actuels, et en comparant les différentes solutions IA disponibles en fonction des objectifs stratégiques visés et de critères préalablement définis (facilité d'utilisation, ergonomie, coûts...), afin de répondre aux objectifs fixés et bénéfices attendus.

Déployer l'automatisation et la personnalisation des processus en Ressources Humaines, en créant ou en adaptant des prompts et configurations assurant une production au niveau attendu, tout en prenant soin d'en vérifier l'accessibilité (pour les personnes en situation de handicap notamment), l'efficacité et la conformité au regard du cadre légal applicable et des politiques de l'entreprise (RSE, inclusion, sécurité...), afin d'aboutir à une organisation optimisée et à valeur augmentée.

Evaluer les résultats liés à l'intégration de l'IA dans les pratiques RH, en collectant via un système adapté les données des indicateurs RH spécifiques (délai, efficacité, réduction des coûts...) et les retours d'expérience des collaborateurs en lien avec leurs besoins relationnels, afin de mesurer les gains et l'impact sur le climat social et envisager des solutions correctives.

Diffuser auprès des collaborateurs les nouvelles pratiques RH intégrant l'IA mises en place, en apportant selon les besoins de l'information (sur le respect des données personnelles, les bonnes pratiques...), de la formation et de nouveaux outils de communication avec le service RH, tout en les sensibilisant à la sobriété numérique, afin de permettre l'adhésion et l'appropriation par les équipes tout en sécurisant les pratiques.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Expérience professionnelle d'au moins un an dans les Ressources Humaines

En poste dans une entreprise de moyenne taille avec un projet de transformation des processus RH mis en place

Utilisation des outils informatiques

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification : Un représentant de l'organisme certificateur, et un professionnel externe à l'organisme certificateur, en lien avec la certification concernée, qui assume le rôle de Président du Jury.

En cas de désaccord entre les deux membres, le Président du Jury dispose de deux voix délibératives, contre une voix pour l'autre membre.

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2027
Date de dernière délivrance possible	26/05/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Intégrer l'IA dans les pratiques en Ressources Humaines - Classe Digitale

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7423/>

Où se former

Formations référencées	88
Organismes	8
Régions couvertes	12
Prix indicatif	1 482 € – 3 999 €
Durée	7 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	84
Parcours menés à terme	40
Taux d'achèvement	48 %
Période	02/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	129
Montant total engagé	201 192 €
Coût moyen par dossier	1 560 €
Durée moyenne	36 h
Période	01/2026 – 09/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	4 %
OPCO	3 %
France Travail	2 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.